

Paniers de légumes / conditions générales

➤ 1. Présentation générale

Les Paniers sont réalisés grâce au travail des jeunes du programme d'insertion professionnelle Inserres destiné à des jeunes de 15 ans à 25 ans.

La mission d'Inserres consiste à encadrer et accompagner ces jeunes dans l'élaboration et la concrétisation d'un projet de formation, en leur offrant les structures et la dynamique d'une entreprise sociale ouverte au public afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Les produits des Serres de la Croix-Rouge genevoise bénéficient du label bio "Le Bourgeon" et du label "Genève Région Terre d'Avenir" (GRTA), garantissant des produits bios, frais et diversifiés.

Les Paniers peuvent être composés pour 1-2 personnes ou 3-4 personnes. La livraison peut être faite chaque semaine ou chaque quinzaine.

➤ 2. Inscription et données personnelles

Les commandes de Paniers se font en début de saison, pour l'année civile, soit d'avril à novembre.

Le-la client-e répond de l'exactitude des données transmises à la Croix-Rouge genevoise, qui ne pourra pas être tenue responsable en cas d'erreurs ou d'imprécisions, notamment dans le libellé de l'adresse de livraison.

➤ 3. Commandes

La commande s'effectue par écrit au moyen d'un formulaire ad-hoc.

Lors des absences du-de la client-e (vacances), il est possible de suspendre la commande des Paniers en envoyant un mail ou un courrier 15 jours à l'avance. En cas de non-respect, la commande prévue est facturée.

Si un problème indépendant de notre volonté survient au cours de la saison (par exemple des conditions météorologiques défavorables), les consommateurs-trices sont prié-e-s d'en accepter les conséquences (paniers plus petits). En contrepartie, lorsque la production est abondante, les consommateurs-trices ont des paniers plus fournis.

➤ 4. Paiement

Les Paniers de légumes sont facturés trimestriellement (à la fin du mois). La facture est à régler dans les **10 jours**. En cas de non paiement de la facture, la livraison des Paniers de légumes est suspendue. Des frais de rappel sont alors facturés (20 fr.).

Le préfinancement d'une commande annuelle est possible ; un rabais de 10% est alors octroyé.

Les membres de la Croix-Rouge genevoise bénéficient d'un rabais de 10% sur les paniers de légumes ; offre non cumulable avec le rabais accordé pour le préfinancement d'une commande annuelle.

➤ **5. Livraison et retrait**

La Croix-Rouge genevoise s'engage à livrer les achats à l'adresse du-de la client-e ou au point de distribution qu'il aura choisi. **A partir de ce moment, la responsabilité de la marchandise livrée incombe au-à la seul-e client-e, indépendamment de sa présence.**

Les zones de livraison possibles sont : 1201 à 1208 ; 1212, 1213, 1224 à 1228, 1231 à 1234 et 1255 à 1258. Malheureusement, nous ne livrons pas hors des codes postaux susmentionnés.

Les livraisons se font le jeudi entre 10h et 17h. Il n'est pas possible de choisir une heure de livraison précise dans le créneau horaire donné.

La livraison à domicile est facturée 100 fr. pour la saison, en sus du montant des Paniers de légumes.

En cas d'absence du-de la client-e à l'adresse de livraison, la Croix-Rouge genevoise laisse la commande devant la porte sauf contre-indication de la part du-de la client-e. La livraison des achats peut s'effectuer chez un-e voisin-e ou en un lieu désigné (garage, cave, terrasse, local, etc.) sans frais supplémentaires.

Le retrait des Paniers de légumes se fait le jeudi au magasin « Jardin en Ville » (10, rue Leschot) de 10h à 18h00 ou à Inserres (74, route de Bossey - 1256 Troinex) de 8h00 à 17h00.

➤ **6. Résiliation**

Le-la client-e a la possibilité de résilier son contrat moyennant un préavis écrit d'un mois pour la fin d'un mois.